

Vendredi, 4 juin 1897.

Les membres présents étaient:—

L'honorable CHARLES ALPHONSE PANTALÉON PELLETIER, C.M.G.,
Président,

Les honorables messieurs

Aikins,	De Blois,	MacInnes (Burlington),	Ogilvie,
Allan,	Dever,	Masson,	Owens,
Almon,	Dickey,	McCallum,	Perley,
Arsenault,	Dobson,	McInnes (N. Westm'ter),	Poirier,
Baker,	Drummond,	McKay,	Power,
Bellerose,	Ferguson,	McKindsey,	Primrose,
Bernier,	Forget,	McLaren,	Prowse,
Bolduc,	Hingston, (Sir William),	McMillan,	Sanford,
Boucherville de (C.M.G.),	King,	Merner,	Scott,
Boulton,	Kirchhoffer,	Miller,	Snowball,
Bowell, (Sir Mackenzie),	Landry,	Mills,	Sullivan,
Carling (Sir John),	Lougheed,	Montplaisir,	Temple,
Casgrain,	Lovitt,	Mowat (Sir Oliver),	Vidal,
Clemow,	Macdonald (I.P.-E.),	O'Brien,	Villeneuve,
Cox,	Macdonald (Victoria),	O'Donohoe,	Wark.

PRIÈRES.

L'honorable M. de Boucherville, du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (79) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie de ciment Portland Dominion," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre avec un amendement, qu'il soumettrait aussitôt que la Chambre voudra bien le recevoir.

Ordonné, que le dit rapport soit reçu maintenant, et

Le dit amendement a été lu par le greffier comme suit:—

Page 2, lignes 30 et 31, retranchez "pour autant".

Le dit amendement ayant été lu une seconde fois, et la question de concours ayant été posée sur icelui, il a été agréé.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Power, il a été

Ordonné, que le dit bill, tel qu'amendé, soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. de Boucherville du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (84) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie Continentale de chauffage et d'éclairage," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. Clemow, secondé par l'honorable M. Boulton, il a été

Ordonné, que le dit bill soit lu la troisième fois lundi prochain.

L'honorable M. de Boucherville du comité permanent des Bills Privés divers, auquel a été renvoyé le bill (40) intitulé: "Acte constituant en corporation la Compagnie Meunière Maritime," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.